

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

- L'écart de PIB par habitant vis-à-vis de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est réduit rapidement jusqu'à la crise, mais ce processus de convergence s'est ralenti ensuite, à la fois en raison d'un recul de la croissance potentielle et de facteurs conjoncturels. L'écart de PIB par habitant tient essentiellement à l'écart de productivité, tandis que le taux d'emploi demeure supérieur à la moyenne de l'OCDE.
- Des progrès sensibles ont été accomplis en termes d'incitation à l'adoption de modes de vie sains et de renforcement de l'efficacité et de l'efficacité des politiques de santé. Des avancées ont également eu lieu en matière de réduction des formalités administratives, de lutte contre la corruption et de soutien à l'innovation dans le secteur privé, mais des mesures supplémentaires s'imposent.
- Renforcer les politiques d'activation et d'éducation permettrait d'améliorer la productivité du travail en rehaussant les niveaux de compétences et en améliorant l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Les politiques d'innovation sont essentielles pour assurer la transition vers une croissance fondée sur des facteurs internes et affranchie du secteur des ressources naturelles. Améliorer l'environnement des entreprises aurait un effet stimulant sur la productivité en renforçant l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Apporter aux chômeurs des aides au revenu adaptées, conjuguées à des programmes d'activation et de formation, permettrait de réduire les inégalités de revenus en renforçant les incitations à investir dans le capital humain et en améliorant la qualité des emplois.

### Indicateurs de croissance

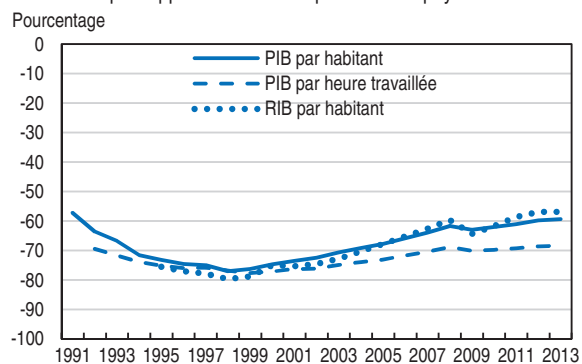
#### A. Taux de croissance annuels moyens

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB par habitant	7.5	0.8
Utilisation de la main-d'œuvre <sup>1</sup>	1.7	-0.2
Productivité du travail	5.7	1.1


#### B. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se sont réduits mais restent assez importants

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>2</sup>



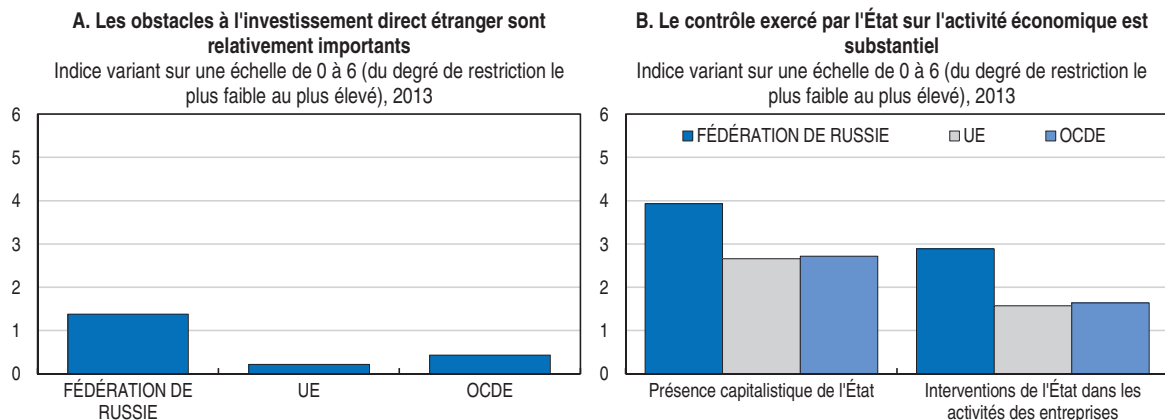
1. L'utilisation de la main-d'œuvre est mesurée par le ratio entre l'emploi total et la population.
2. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité ; Banque mondiale, Base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; et OIT (Organisation internationale du travail), Base de données des Indicateurs clés du marché du travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178036>

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

## Indicateurs de politique



Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits (RMP), [www.oecd.org/economie/rmp](http://www.oecd.org/economie/rmp).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178466>

## Priorités d'Objectif croissance 2015

**Priorités fondées sur des indicateurs**

**Réduire le contrôle exercé par l'État sur l'activité économique et les autres obstacles à la concurrence.** Une réglementation restrictive des marchés de produits, liée en particulier à l'omniprésence de l'État dans l'économie, bride l'innovation et la productivité.

**Mesures prises :** la procédure d'analyse d'impact de la réglementation (AIR) est maintenant appliquée à un stade précoce de l'élaboration des projets de dispositions juridiques, par les entités qui en sont à l'origine. En mars 2014, 2 500 hommes d'affaires avaient été amnistiés. Une loi fédérale de mai 2013 a conféré au médiateur des entreprises le statut d'organisme public. Les ambitieux programmes de privatisations prévus pour 2014-16 ont été sensiblement revus à la baisse en juin 2013.

**Recommandations :** continuer de réduire les obstacles administratifs et élargir le champ d'application des initiatives fédérales aux niveaux régional et local. Accélérer la privatisation des banques et entreprises publiques. Améliorer encore la gouvernance des entreprises publiques et œuvrer à l'instauration de conditions de concurrence équitables entre les entreprises publiques et privées. Élargir le champ d'application de la procédure d'AIR aux projets de lois examinés par la Douma.

**Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.** Un régime d'investissement direct étranger plus libéral permettrait de renforcer la concurrence et l'innovation, ce qui stimulerait la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** depuis octobre 2013, la législation russe relative à l'investissement étranger est conforme aux normes de l'OCDE. Les accords internationaux ne reposant pas sur le principe de réciprocité sont facilités.

**Recommandations :** pour récolter les fruits de l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ne pas mettre en place des barrières administratives à l'entrée. Réduire le nombre de secteurs stratégiques dans lesquels les investissements étrangers sont subordonnés à une autorisation préalable des pouvoirs publics, et simplifier cette procédure d'autorisation.

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

**Améliorer l'efficacité de la politique d'innovation.** Un renforcement des capacités d'innovation permettrait d'accélérer la croissance de la productivité.

**Mesures prises :** la loi sur la réorganisation de l'Académie des sciences de Russie (ASR), signée en avril 2014, devrait se traduire par des gains d'efficience compte tenu de son intégration avec d'autres académies spécialisées et de la réduction de ses tâches autres que la recherche. Un fonds scientifique russe destiné à soutenir les équipes de chercheurs de pointe a été créé en novembre 2013. Les aides directes à l'innovation – et aux investissements en infrastructures – destinées aux petites et moyennes entreprises (PME) augmenteront au cours de la période 2014-16.

**Recommandations :** continuer de soutenir de façon générale l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies. Achèvement de la réforme de la recherche-développement (R-D) publique, en transférant une part plus importante de la recherche de l'ASR aux universités, en augmentant la part des bourses attribuées sur la base d'une mise en concurrence, et en rationalisant les instituts de recherche sectoriels publics. Évaluer plus systématiquement les politiques d'innovation. Soutenir les activités d'innovation du secteur privé au moyen de crédits d'impôt d'application universelle.

### Autres grandes priorités

**Améliorer la qualité de l'administration publique.** Une administration publique fonctionnant de manière plus efficace et transparente contribuerait à une accélération de la croissance économique.

**Mesures prises :** l'examen de phase 2 relatif à l'application de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption s'est déroulé en octobre 2013. Depuis janvier 2013, les fonctionnaires sont dans l'obligation de changer de fonctions tous les 3 à 5 ans. Depuis septembre 2013, les hauts fonctionnaires et leurs proches ne sont plus autorisés à détenir des actifs financiers dans des banques étrangères. Depuis avril 2013, les institutions et entreprises publiques sont tenues de soumettre à une commission les cas de violation du Code d'éthique et de conflit d'intérêts.

**Recommandations :** poursuivre la campagne de lutte contre la corruption en mettant davantage l'accent sur la transparence et la responsabilisation du secteur public. Limiter les risques de corruption en réduisant au minimum la nécessité pour les agents de l'État de prendre des décisions subjectives. Améliorer la protection juridique des lanceurs d'alerte et ne pas limiter la possibilité pour les médias ou les organisations non gouvernementales de dénoncer publiquement les infractions à la loi. Renforcer l'indépendance de la justice en rendant plus transparentes les procédures de nomination et de promotion des juges, et en améliorant leur rémunération et leur rotation.

**Apporter aux chômeurs des aides au revenu adaptées, conjuguées à des mesures d'activation et de formation\*.** Un système intégré de prestations de chômage, de politiques actives du marché du travail (PAMT) et de mesures de formation permettrait d'améliorer l'efficacité des activités de recherche d'emploi et de l'appariement entre les individus

\*. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2015 d'Objectif croissance (par rapport à l'édition 2013) sont précédées et suivies d'un astérisque (\*).

## FÉDÉRATION DE RUSSIE

cherchant du travail et les postes à pourvoir. Cela aurait un effet stimulant sur l'accumulation de capital humain et la productivité du travail.

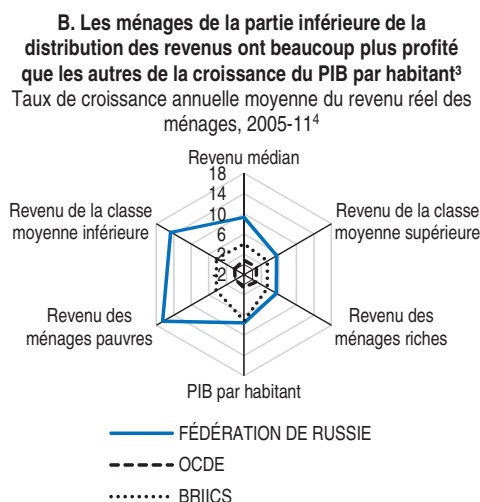
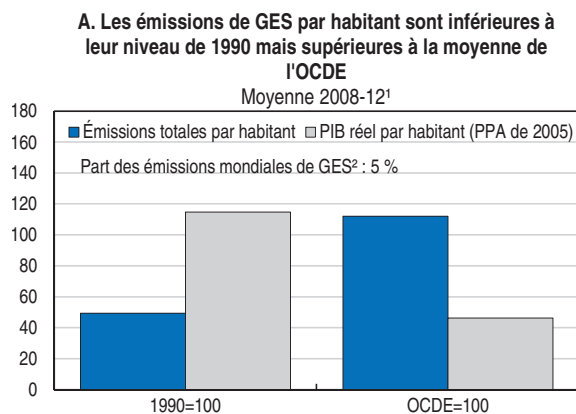
**Recommandations :** accroître les dépenses consacrées aux PAMT, en particulier aux mesures de formation et d'aide à la recherche d'emploi. Augmenter les aides temporaires au revenu destinées aux chômeurs, afin de leur permettre de consacrer davantage de ressources à leur recherche d'emploi.

### Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

**Réformer le système de santé.** Afin d'améliorer les résultats obtenus en termes de santé, il était recommandé d'encourager l'adoption de modes de vie sains et d'accroître encore le financement public des soins de santé, tout en veillant à l'efficacité économique du système.

**Mesures prises :** depuis juin 2013, il est interdit de fumer dans les lieux publics. Le ministère de la Santé est un organisme autonome depuis juin 2014. Depuis 2014, le système de règlement des soins ambulatoires est plus efficace, dans la mesure où il tient compte non seulement du volume de services (c'est-à-dire du nombre de consultations) mais aussi d'autres caractéristiques (telles que le nombre de patients, leur âge et leur sexe, les taux de morbidité et le type d'assistance fournie).

### Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique



- Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCFT), en équivalents CO<sub>2</sub> (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
- La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
- Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. En raison des limites que présentent les données, les niveaux de revenu dans les différents segments de la distribution sont calculés à partir des parts de revenu par quintile tirées d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs des ménages au niveau national, et des données sur le revenu national brut du secteur des ménages tirées des comptes nationaux. Cela se traduit par une comparabilité limitée avec les données relatives aux pays de l'OCDE. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.
- Les données se rapportent à la période 2005-08 pour la Fédération de Russie.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)* ; Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde* ; et *Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)* ; Partie B : Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178892>



Extrait de :  
**Economic Policy Reforms 2015**  
Going for Growth

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/growth-2015-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2015), « Fédération de Russie », dans *Economic Policy Reforms 2015 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2015-40-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).